

***EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal***

Séance du 27 novembre 2025

Convocations du 14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : ASQUIE Ginette – ASTRUC Hervé – BOUCHACOURT Angélique – CHRISTOPHE Jacques – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre.

Absent excusé : /.

Monsieur Jacques CHRISTOPHE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte de production Quercy Pays de Serres

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le syndicat des eaux de Bourg-de-Visa, auquel notre commune adhère pour la compétence distribution de l'eau potable, transfère celle-ci au syndicat mixte de production Quercy Pays de Serres à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ce transfert intervient dans un souci de mutualisation des services, de simplicité de gestion et d'économies. Ce syndicat mixte sera donc compétent pour la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de Fauroux.

Ce nouveau syndicat ainsi créé va devoir constituer un nouveau bureau à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'aux élections municipales prévues en mars 2026.

Pour ce faire, il convient de désigner deux délégués, un titulaire et un suppléant qui siègeront à partir du 1^{er} janvier 2026 jusqu'aux prochaines élections municipales.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De nommer :
 - Monsieur Julien POUJAL comme délégué titulaire ;
 - Monsieur Jacques CHRISTOPHE comme délégué suppléant.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jacques CHRISTOPHE



Le Maire,
Pierre VIEILLEVIGNE

